# Informations générales

Email de contact : gautier.renault@nord.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 20 septembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Métropole

Nom de la structure porteuse : Métropole Européenne de Lille

Si protocole de préfiguration : date de signature :

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: Métropole Européenne de Lille, nature: METRO, SIREN: 200093201

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* SCOT
* PLUI
* PLH
* schéma directeur des infrastructures de transport (SDIT)
* Projet alimentaire territorial
* Projet stratégique de transformation économique du territoire (PSTET)

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientation 1 : améliorer la performance énergétique et environnementale du bâti résidentiel et tertiaire
* Orientation 2 : préserver la ressource en eau et la biodiversité, développer la nature en ville
* Orientation 3 : réduire la demande en énergie, moderniser les infrastructures d’assainissement et de gestion des déchets
* Orientation 4 : s’appuyer sur la requalification des logements vacants, le traitement des friches et espaces dégradés pour limiter l’artificialisation des sols
* Orientation 5 : développer les mobilités actives et les transports collectifs
* Orientation 6 : soutenir les entreprises de la Métropole Européenne de Lille
* Orientation 7: sauvegarder l’emploi, notamment des jeunes, et anticiper les mutations économiques
* Orientation 8 : soutenir la culture et son patrimoine par la modernisation des équipements et la valorisation du patrimoine architectural et remarquable
* Orientation 9 : améliorer les équilibres territoriaux en soutenant la relance et l’investissement au sein du bloc communal
* Orientation 10 : œuvrer à un meilleur fonctionnement du marché locatif privé et lutter contre la hausse excessive des loyers
* Orientation 11 : prévenir et lutter contre la pauvreté
* Orientation 12 : favoriser l’inclusion numérique et la digitalisation de l’action publique
* Axe 1 : Transition énergétique, écologique et durable du territoire métropolitain
* Axe 2 : Compétitivité, emploi et culture
* Axe 3 : Cohésion sociale et territoriale

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Restauration et alimentation durable
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Emploi et Insertion
* Mobilités douces
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Réseaux verts et intelligents
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Accès à un logement de qualité
* Usages et inclusion numériques

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 21

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 4

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL : Nom: Métropole Européenne de Lille, nature: METRO, SIREN: 200093201

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 223.46M€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 249.43M€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€